



La référence aéronautique

EPL/S

Pilote de Ligne

2018



Pilote de ligne : l'exigence

Depuis plus de 50 ans la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) participe à la formation des pilotes de ligne.

En organisant une filière de formation nationale, en coopération avec l'ENAC, la DGAC permet chaque année à des jeunes gens et jeunes filles de recevoir un enseignement professionnel de très haut niveau, un enseignement à la hauteur des exigences de ce métier.

Ils bénéficient d'une formation de pilote de ligne qui confère un grade de licence.

La sélection EPL : 3 concours différents

La présente brochure concerne uniquement le concours EPL/S.

Contrairement au concours EPL/S qui s'adresse à des candidats sans expérience aéronautique, les concours EPL/U et EPL/P sont ouverts à des candidats possédant des références aéronautiques, notamment les certificats constitutifs des épreuves de l'ATPL/Théorique ; Les concours EPL/U et EPL/P font l'objet d'une brochure d'information séparée disponible sur le site de l'ENAC : www.enac.fr.

Dates du concours

Épreuves écrites d'admissibilité :

Les épreuves écrites se dérouleront sur une journée le **Mardi 3 avril 2018**. Les épreuves écrites proposées aux candidats du concours EPL/S sont fondées sur le programme de première année de classe préparatoire scientifique.

Épreuves d'admission :

Elles se déroulent en deux temps, voir page suivante le calendrier «déroulement du concours EPL/S».

Nombre de places offertes

Cette année, 14 places seront probablement ouvertes au concours EPL/S.

Lieux des épreuves

Épreuves écrites

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes : Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et DOM-TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans chacune de ces villes.

Épreuves d'admission

Toutes les épreuves d'admission se déroulent à l'ENAC, à Toulouse.

Conditions d'admission

Pour être admis à concourir les candidats doivent :

- être ressortissant de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- avoir plus de 16 ans et moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- avoir suivi un cursus correspondant à 60 crédits ECTS, soit en classe préparatoire aux grandes écoles, soit dans un cursus de licence scientifique, soit dans une formation conduisant à un diplôme national de niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans le domaine des sciences et technologies ;
- être dégagé des obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense (au plus tard la veille de la rentrée en formation) ;

■ vous devez être reconnu physiquement apte à l'emploi, il est demandé aux candidats de prendre connaissance des normes d'aptitude médicale, faisant référence à l'annexe FCL3 sous-partie B de l'arrêté du 27 janvier 2005 relatif aux normes médicales de classe 1, (consultables sur Internet : rubrique «Formations/EPL»).

Le candidat ne peut pas se présenter plus de trois fois au concours d'élève Pilote de Ligne (toutes filières confondues). Ne sont comptabilisées comme présentations que celles qui ont amené l'élimination d'un candidat lors de l'une des épreuves d'admission.

Le concours EPL/S

Ce concours rassemble chaque année des candidats d'origine diverses. (cf p7)

Déroulement du concours EPL/S Carnet de Bord

Allier connaissances scientifiques, maîtrise de l'anglais, qualités physiques et morales : tels sont les critères de la sélection ENAC pour le concours EPL. Originalité de cette sélection : le déroulement tout à fait particulier du concours dont les étapes successives exigent de vous une solide motivation et des aptitudes réelles pour exercer le métier de pilote de ligne. Le concours se déroule en 6 étapes, chacune d'elles est éliminatoire :

- **étape 1** : épreuves écrites (mathématiques, physique, anglais), le **3 avril 2018**.

- **étapes 2, 3 et 4** : en cas de succès aux épreuves écrites d'admissibilité vous serez admis à aborder les épreuves d'admission. Sur une journée entre le **14 et le 18 mai 2018**, vous passerez à l'ENAC à Toulouse, des épreuves psychotechniques et psychomotrices. En fonction de vos résultats vous serez à nouveau convoqué à l'ENAC à Toulouse pendant une journée située

entre le **11 et le 15 juin 2018** pour des épreuves psychologiques et un oral d'anglais.

- **étape 5** : au vu des résultats à l'issue de l'ensemble de ces épreuves, vous serez convoqué pour passer votre visite d'aptitude médicale (classe I).

Épreuves écrites d'admissibilité

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Elles peuvent se présenter, en tout ou partie, sous forme de QCM (questionnaire à choix multiple).

Épreuves	Durée	Coef.	Note éliminatoire
Maths	2 h	1	< 5
Physique	2 h	1	< 5
Anglais	2 h	1	< 10

L'épreuve de mathématiques est fondée sur le programme de la filière PCSI (1^{ère} année de classes préparatoires scientifiques).

L'épreuve de physique sur celui de la filière MPSI (1^{ère} année de classes préparatoires scientifiques).

Pour connaître précisément ce programme vous pouvez vous renseigner auprès du site de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr

L'épreuve écrite d'anglais consiste en une série de questions qui permettent de s'assurer que le candidat dispose des connaissances nécessaires dans les domaines du vocabulaire et des structures de la langue pour s'exprimer correctement sur des sujets de la vie pratique ou de l'actualité générale.

Épreuves d'admission

Épreuves psychotechniques Épreuves psychomotrices et Épreuves psychologiques

Elles se déroulent en 2 étapes :

1- Épreuves psychotechniques et psychomotrices

Elles ont pour but d'évaluer, les capacités des candidats à suivre la formation théorique et pratique dispensée par l'ENAC ainsi qu'à exercer la profession de pilote de ligne au sein d'une compagnie aérienne.

Elles sont constituées d'une série de tests informatisés.

Elles se déroulent sur une journée et sont éliminatoires. Elles ne nécessitent aucune connaissance particulière.

2- Épreuves psychologiques

Épreuves de groupe et entretiens : l'objectif de ces épreuves est d'évaluer chez les candidats les compétences non techniques indispensables pour suivre une formation théorique et pratique EPL, les capacités à travailler en équipage et exercer à terme les fonctions de commandant de bord au sein d'une compagnie aérienne. Le candidat est observé, pour les épreuves de groupes, par un groupe d'examineur composé d'au moins un pilote et un psychologue. Ensuite le candidat est reçu séparément en entretien par le (ou les) psychologue(s) ainsi que par le (ou les) pilote(s). Ces épreuves ne nécessitent aucune connaissance particulière de la part des candidats.

À l'issue de ces épreuves, le groupe des examinateurs rend l'avis suivant :

- Avis défavorable : le candidat est éliminé.
- Avis favorable.
- Avis très favorable.

Oral d'Anglais (Coef. 1)

S'exprimer couramment en anglais et comprendre la langue parlée par des anglophones de diverses origines et des non-anglophones est une condition indispensable pour exercer le métier de pilote de ligne, la sécurité des vols dépendant pour une part de cette compétence.

• Nature de l'épreuve

Sur un fichier sont enregistrés quatre rubriques de journal parlé. Au terme de votre temps de préparation (20'), vous devrez présenter à l'examineur un compte rendu oral de deux d'entre elles. Ce compte rendu devra être à la fois précis et détaillé ; il doit permettre à l'examineur d'évaluer votre capacité de compréhension de la langue parlée. Vous disposez de 20 minutes pour choisir

deux rubriques, les écouter et en préparer un compte rendu. Vous pouvez prendre des notes, mais vous ne devez pas rédiger votre exposé et encore moins le lire lors de l'interrogation. Une fois le compte rendu terminé, l'examineur entamera une conversation avec vous. L'échange pourra traiter d'un thème de votre compte rendu ou s'orienter vers un autre sujet. Votre entretien ne devra pas excéder 15 minutes au total (compte rendu plus conversation).

• Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée de 0 à 20.

Les points se répartissent comme suit :

- compréhension orale : 0 à 20.
- expression orale : 0 à 20.

Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 10/20 sera éliminé.

Le Classement

Pour chaque filière, les candidats sont classés en deux groupes A et B :

Le groupe A est constitué des candidats ayant reçu un avis très favorable à la deuxième phase des épreuves d'admission.

Le groupe B est constitué des candidats ayant reçu un avis favorable à la deuxième phase des épreuves d'admission.

Au sein de chacun de ces groupes, les candidats font l'objet d'un classement entre eux selon les autres critères de classement ci-après.

Les candidats sont classés selon les notes obtenues à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité et de l'épreuve orale d'anglais d'admission. En cas d'égalité, la priorité est donnée au candidat ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve orale d'anglais ; en cas de nouvelle égalité, est ensuite prise en compte la meilleure note obtenue à l'épreuve écrite d'anglais. Le classement final fait apparaître en premier le classement final du groupe A, puis le classement final du groupe B.

Examen Médical

Il est assuré par un centre d'expertise de médecine aéronautique (ou CEMPN)

C.P.E.M.P.N. PARIS

HIA Percy

101 avenue Henri Barbusse - BP 406

92141 CLAMART CEDEX

Tél : 01.41.46.70.08

Fax : 01.41.46.70.95

C.E.M.P.N. BORDEAUX

H.I.A. Robert Piqué

351 route de Toulouse

33882 VILLENAVE D'ORNON Cedex

Tél : 05.56.80.19.89

Fax : 05.56.37.18.73

C.E.M.P.N. TOULON

46 boulevard Sainte-Anne

83800 TOULON Cedex

Tél : 04.83.16.20.13

Fax : 04.83.16.26.98

Mail : cempn@saintanne.org

C.E.M.A. TOULOUSE-BLAGNAC

Aéroport

Hall B, 3^{ème} étage

BP n°30

31700 BLAGNAC

Tél : 05.61.71.06.71

Fax : 05.61.71.06.72.

ATTENTION

Les Élèves Pilotes de Ligne doivent être conscients du fait qu'ils peuvent être éliminés à n'importe quel moment de leur formation en cas d'inaptitude à poursuivre celle-ci de manière normale. En effet la formation d'Élèves Pilotes de Ligne est une formation professionnelle, basée sur l'acquisition progressive et successive des connaissances nécessaires. Chaque nouvelle leçon ou exercice, notamment pour les phases pratiques, ne peut être entrepris que lorsque les éléments précédents sont assimilés.

Tout lauréat exclu du cursus de formation ne peut plus se représenter au concours.

Faire ses études de Pilote de Ligne

La formation

La filière nationale ENAC vous permettra d'acquérir les connaissances aéronautiques et la maîtrise professionnelle spécifiques au métier de pilote de ligne. Les Élèves Pilotes de Ligne suivent un cours intégré de pilote de transport aérien commercial, qui dure environ 24 mois. Au programme de la formation théorique, Droit aérien, Connaissances générales des aéronefs, Performances et préparation du vol, Performances humaines et ses limites, Météorologie, Navigation, Procédures opérationnelles, Mécanique du vol, Communication...

Au titre de la formation pratique assurée dans les centres ENAC, les élèves se préparent à la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)), assortie de la qualification de vol aux instruments (IR) sur avion multimoteurs, ainsi qu'au certificat de formation au travail en équipage (MCC).

Conditions de scolarité

A l'ENAC et dans les centres, toutes les dépenses techniques relatives à la formation sont prises en charge par la Direction Générale de l'Aviation Civile. Par contre, les frais d'hébergement et de restauration sont à votre charge. Il vous sera demandé des frais de scolarité de **1306 €/an**. L'hébergement dans les centres ENAC de Carcassonne, Grenoble et Saint-Yan ainsi qu'à Toulouse peut être proposé sous réserve de disponibilité. L'ENAC ne dispose pas d'hébergement à Montpellier.

Bourses

Vous pouvez bénéficier d'une bourse d'entretien, dans la limite des crédits fixés par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Le métier de Pilote de Ligne

La carrière de Pilote de Ligne

À l'issue de votre formation, vous serez destiné à exercer votre métier au sein des compagnies aériennes. Lors de votre embauche en compagnie, vous effectuerez un stage de qualification de type adapté aux avions en service dans l'entreprise et à ses conditions d'exploitation. Au terme de cette qualification, vous serez copilote pendant plusieurs années, avant d'accéder à la fonction de commandant de bord.

S'inscrire au concours EPL/S

Inscription par internet uniquement :
<https://concours.enac.fr>

du lundi 4 décembre 2017
au mercredi 31 janvier 2018 à minuit.
Aucune inscription ne sera acceptée
après le 31 janvier 2018.

Attention

Avant toute inscription, le candidat devra s'assurer d'une adresse mail valide pour toute la durée du concours.

Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours. En cas de problème, appeler le :

05 62 17 40 76

de 14 h 00 à 17 h 00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC.

Droits d'inscription

Attention : Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétariats de lycées). Les droits d'inscription au concours EPL/S sont de **162 €**.

Gratuité pour les boursiers du gouvernement français. La décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales 2017-2018 est à déposer en ligne sur votre espace privé dans un délai de 7 jours.

Paiement des frais d'inscription

Paiement par carte bancaire exclusivement : les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) les chiffres du cryptogramme situé au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

Dans le cas où vous renonceriez à concourir pour quelque motif que ce soit, **aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.**

Principales données du concours EPL/S 17

Inscrits	1058
Sous-admissibles après l'écrit	160
Reçus :	14
Origine des admis :	
2 ^{ème} année classes prépas scientifiques	7
1 ^{ère} année classes prépas scientifiques	1
École d'ingénieurs	6

Informations complémentaires

Afin de faciliter l'élaboration du planning des épreuves psychotechniques et psychomotrices, vous devez mentionner, lors de votre inscription, tous les autres concours auxquels vous serez inscrits.

Les annales du concours

Elles sont téléchargeables sur le site : www.enac.fr rubrique : «formations/EPL»

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation EPL/S :

- Par téléphone au **05 62 17 40 76** auprès de **Viviane BAROLLO** Département AViC de 14 h 00 à 17 h 00, les lundis, mardis, jeudis, vendredis.
- Par internet : www.enac.fr



EURO-QUALITY SYSTEM

